

Journée mondiale de la santé: pour la mise en place d'un plan national de salubrité des aliments

Alger - Entre 4000 à 5000 toxi-infections alimentaires sont recensées annuellement en Algérie, a affirmé samedi à Alger le Pr. Kamel Kellou, plaidant pour la mise en place d'un plan national de salubrité des aliments. "Une moyenne de 1500 cas de toxi-infections alimentaires sont signalées semestriellement à travers l'ensemble du territoire", a déclaré le Pr. Kellou, épidémiologiste et nutritionniste à l'Institut national de santé publique (INSP), à la rencontre organisée par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé. (APS)

L'hygiène hospitalière en débat

[Régions] **Khenchela**

Par : EL MOUDJAHID Le : **samedi 07 avril 2007**

Les participants au séminaire national sur l'hygiène hospitalière ont insisté, jeudi à Khenchela, sur l'importance de la prévention avant, pendant et après le traitement pour réduire les risques d'infection par les maladies nosocomiales. Les praticiens ont également préconisé la mobilisation de ressources budgétaires spéciales pour la qualification des personnels médicaux et paramédicaux et le contrôle régulier et continu des équipements médicaux utilisés dans les traitements et soins. Ils ont aussi insisté sur l'utilité des produits nettoyant de qualité, sur une stérilisation optimale et une évacuation saine des déchets hospitaliers qui, selon le professeur Soukhal du CHU de Beni Messous (Alger), "doivent être classés selon leur dangerosité et degré de nocivité". De son côté, le professeur Meghmoul du CHU de Constantine a souligné l'importance vitale d'une bonne stérilisation des équipements médicaux pour prévenir les maladies nosocomiales, chiffrées à plus de 300 infections. L'intervention du Dr. Cronn Bassion de l'université de Lille (France) a été centrée sur la fréquence des infections dues à l'utilisation du matériel infecté au cours des opérations chirurgicales obstétricales.

Au total, 23 communications ont été présentées au cours des travaux de ce séminaire de deux jours en marge duquel a été organisée à la maison de la culture de Khenchela une exposition des équipements de stérilisation, de désinfection et de traitement des déchets hospitaliers.

[Forum] **Commémoration de la Journée mondiale de la santé**

Un homme d'une grande rectitude morale, intellectuelle et professionnelle, un grand combattant de la liberté

Par : Tahar Mohamed Al Anouar Le : **samedi 07 avril 2007**

En coordination avec l'association Machaâl Chahid a eu lieu, au Centre de presse d'El Moudjahid, la commémoration de la Journée mondiale de la santé. Cette opportunité a été saisie pour évoquer le rôle des services de santé durant la guerre de Libération nationale et rendue un hommage particulier et solennel à un militant de la cause nationale de la première heure et éminent représentant du corps médical, le Pr Bachir Mentouri, dont on sait aussi qu'il a été le premier maire d'Alger au lendemain de l'Indépendance. Le professeur Toumi, compagnon du regretté Mentouri, a rendu cet hommage en présence de nombreux moudjahidate et de moudjahidine, de responsables durant la guerre de Libération nationale, de personnalités politiques et bien entendu de l'ensemble de la famille Mentouri et singulièrement la veuve du professeur. C'est donc avec beaucoup d'émotion, de solennité que cet hommage a été rendu.

Le professeur Toumi a parlé d'un hommage venant du cœur. Il a loué les qualités du grand militant et professionnel que fut le professeur Bachir Mentouri qui a voué son existence, a-t-il rappelé, au service de la patrie, de l'humanité souffrante. L'orateur a également loué cette vocation du sacrifice qu'a portée durant sa vie le professeur Bachir Mentouri. Le professeur Toumi a également rappelé l'itinéraire militant du regretté professeur Bachir Mentouri, son militantisme au sein de l'Union générale des étudiants musulmans algérien (UGEMA) durant la guerre de Libération nationale, dont il a été l'un des membres les plus actifs. A été aussi rappelé l'itinéraire universitaire avec de solides études à la clé.

Le professeur Toumi a souligné que sa première rencontre avec le professeur Bachir Mentouri l'a été durant l'année 1957, en août 1957 plus précisément. Ils ont rejoint ensuite tous deux les maquis du Nord-Constantinois et précisément la base de l'est de pays. Les deux éminents membres du corps médical mirent leur métier au service de la Révolution. Au lendemain de l'Indépendance, selon le professeur Toumi, le professeur Bachir Mentouri participa à la mise en place du secteur médical national, de l'université. L'orateur a mis en évidence les hautes compétences professionnelles du regretté professeur Bachir Mentouri. Compétences mises intégralement au service de la constitution et de la structuration du corps médical national. L'évolution du professeur Bachir Mentouri au sein de l'université, où il fait professeur titulaire de chaire en chirurgie générale, a été évoquée par l'orateur. Les travaux scientifiques de l'éminent professeur ont été une importante contribution à la science médicale. La partie politique de son existence post-indépendance a été avec sa présence au sein de l'APN, mais surtout avec la charge de premier maire de la ville d'Alger. Cette activité a été intense. Le professeur Bachir Mentouri a redonné à la ville ses lettres de noblesse, il lui restitue ses armoiries. Il a été à l'origine d'un plan de rénovation de la Casbah, avant que l'usure du temps, la maladie n'eurent raison de lui. Le professeur Bachir Mentouri est décédé le 15 octobre 1996 des suites d'une maladie. Le témoignage de M. Mohamed Bouriche, représentant de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) fut également consacré à retracer l'itinéraire militant et professionnel de l'éminent professeur. Selon un participant, ce rappel par l'ONM du rôle joué par le regretté professeur durant la Révolution est la marque déposée du militantisme de l'éminent patriote et universitaire. C'est aussi un hommage, a-t-il été rappelé par le participant, à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à assurer la continuité dans l'exercice de la médecine à l'intérieur des maquis et les soins apportés aux populations, notamment celles qui se trouvaient dans les zones bouclées par l'armée et l'administration coloniales.

C'est donc un hommage collectif qu'aurait grandement apprécié le regretté professeur Bachir Mentouri, dont tous ceux qui l'ont approché ou connu louent les qualités humaines, mais aussi un particulier respect au grand homme qu'il fut, que sont employés les différents intervenants venus à la suite du professeur Toumi. C'est un hommage à toutes celles et à tous ceux qui sont aujourd'hui parmi nous, comme celles ou ceux qui nous ont quittés. Succédant à M. Mohamed Bouriche, ce fut le ministre délégué aux Collectivités locales et représentant du MALG, M. Daho Ould Kablia de prendre la parole. Il a rappelé l'attachement à son pays du regretté professeur Bachir Mentouri. Sa contribution à la libération du pays et à son édification. Le ministre et représentant du MALG avoue déplorer que le corps médical, qui a tant donné à l'Algérie, fasse partie des oubliés de l'histoire de la guerre de Libération nationale. La médecine, selon l'orateur, a pourtant donné un fort pourcentage au service de la lutte, une centaine de médecins sur un peu moins de 200 ont participé à la lutte à l'intérieur des maquis. Dans la Wilaya 5, ils étaient une bonne douzaine, rapporte M. Ould Kablia qui ajoute que plus des 2/3 sont morts au champ d'honneur.

L'orateur a donné une liste, dont il rappelle qu'elle n'est pas limitative de médecins qui étaient intégrés au maquis et y exerçaient. Il a également rappelé la présence de ceux qui militaient à l'extérieur du pays alors en lutte dont de nombreux médecins étrangers qui ont tant apporté au combat du peuple algérien pour son indépendance, dont le plus connu est Frantz Fanon. Ceux qui ont survécu à la répression ont tous exercé au sein du service public à l'Indépendance. Ce sont ces médecins qui ont constitué la médecine hospitalo-universitaire du pays. Le ministre délégué conclut en rendant de nouveau hommage à l'action professionnelle et politique du professeur Bachir Mentouri. Le professeur Laliem, le Dr Lamine Khène, M. Abdelhamid Mehri, des compagnons du disparu, se sont succédé pour rappeler ce que fut le professeur Bachir Mentouri. Certains des témoignages émanaient de ceux qui ont exercé auprès du professeur en tant que paramédicaux. Cela leur a permis de rappeler combien le professeur Bachir Mentouri était respectueux de tous qui exerçaient à ses côtés, aussi ses qualités humaines et sa disponibilité, sa capacité d'écoute. Un vibrant hommage a été rendu par ces anonymes qui ont figuré dans les équipes chirurgicales animées par le regretté professeur. Auparavant, M. Abdelhamid Mehri avait évoqué le rôle joué par ces médecins intégrés à l'ALN qui étaient aux frontières est et ouest du pays. L'ancien ministre a retracé leur contribution dans les soins apportés aux djounoud

blessés, mais aussi aux réfugiés algériens et également aux citoyens tunisiens et marocains qui sollicitaient leurs services. Tout cela pour montrer le rôle social joué par ces combattants de la liberté à l'égard de l'humanité souffrante, dont avait fait état le professeur Toumi dans son intervention en évoquant l'apport du professeur Bachir Mentouri. L'intervention du professeur Chaullet fut consacrée à rappeler le rôle éminent joué par le personnel infirmier et de sages-femmes, des citoyens qui ont permis la collecte de médicaments. Le professeur rappelle qu'il a eu à travailler avec le Pr Bachir Mentouri au Caire, durant la guerre de Libération nationale, où tous deux ont été amenés à soigner tous les patients qui arrivaient, les moudjahidine et autres malades.

Quant au professeur Moussa Arrada, de la Faculté de médecine d'Alger, il a tenu à rappeler que le professeur Bachir Mentouri avait présidé de nombreuses sociétés de médecine, des sociétés algériennes de chirurgie. Il a rappelé aussi les nombreux prix, notamment le Prix maghrébin en médecine, qui ont été décernés au regretté professeur. Nous voulons rappeler aux étudiants de médecine, aux enseignants, ce que fut l'homme. Un hommage a été rendu au professeur Bachir Mentouri dans le n° 1 du bulletin d'information de la faculté de médecine d'Alger. Notons que le Centre de presse d'El Moudjahid s'est honoré durant cette conférence de la présence de M. Boudjemaâ Haïchour, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

T. M. A.

SANTE Plus d'autonomie pour les polycliniques

Apr 08,2007 00:00 Par : Fayçal L.

Les unités extra-hospitalières, en l'occurrence les polycliniques, bénéficieront désormais de plus de prérogatives, de moyens voire d'autonomie. La décision a été annoncée par le ministre de la Santé, M. Amar Tou, lors de son intervention devant les participants à une rencontre organisée par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé.

Selon le premier responsable du département, «cette autonomie permettra aux polycliniques de jouer un rôle important dans le domaine de la santé». Le ministre dira que «les CHU ont accaparé tous les moyens matériels, financiers, aux dépens des autres structures sanitaires, comme les polycliniques, d'où la nécessité de rétablir les équilibres en donnant plus d'autonomie aux unités extra-hospitalières (polycliniques)». A ce propos, on indique que quelque 773 centres de santé ont été transformés en polycliniques, dotées des services indispensables (laboratoires, consultations spécialisées, chirurgie dentaire).

Cette rencontre à la quelle ont pris part un grand nombre de chercheurs a été notamment dominée par l'intervention assurée par le professeur Kamel Kellou, épidémiologiste et nutritionniste à l'Institut national de santé publique (INSP). Ce dernier dira «qu'une moyenne de 1.500 cas de toxi-infections alimentaires sont signalés semestriellement à travers l'ensemble du territoire». Placée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sous le thème «la sécurité sanitaire internationale, investir dans la santé, bâtir un avenir plus sûr», cette journée était une occasion pour les participants pour débattre de cette question en Algérie.

«C'est au niveau de la préparation (manipulation) et de la distribution que se produit la contamination en raison de l'absence totale de mesures d'hygiène», a expliqué le Pr Kellou. Selon lui, en Algérie, la sécurité sanitaire alimentaire est confortée par un dispositif national organisationnel de prise en charge de la qualité des aliments, soutenu par un cadre législatif (plus de 10 lois promulguées). De plus, des inspections du contrôle de la qualité des aliments et les capacités d'analyses des laboratoires sont renforcées, parallèlement à la sensibilisation des consommateurs, assurée par quelque 30 associations de protection des consommateurs qui activent à travers les wilayas.

Toutefois, cet arsenal demeure insuffisant, en l'absence d'un plan national de la salubrité des aliments, a affirmé le Pr Kellou, faisant remarquer que la réflexion est engagée dans ce sens.

«Un plan national est en préparation», at-il ajouté, le qualifiant «d'enjeu national», afin de protéger la population d'éventuelles contaminations. «Ce plan national doit être chapeauté par une entité nationale comme cela existe dans les pays développés», at-il dit soulignant que la sécurité sanitaire des aliments constitue une des priorités de santé publique. «Il est important de renforcer les capacités de prévention et agir par anticipation sur les risques futurs», a encore indiqué le Pr Kellou.

MALADIES CHRONIQUES

[Le prix de la modernité !](#)

[Les chiffres en Algérie !](#)

JOURNAL D'UN MÉDECIN

[«Je souffre certes de l'hépatite C, mais j'ai droit aux soins !»](#)

MALADIES CHRONIQUES

Le prix de la modernité !

L'évolution économique bouleverse tout : la manière de vivre, la démographie, les rapports entre villes et campagnes, la culture et l'enseignement. Elle brouille aussi les cartes de la santé. La maladie et la mort se modifient. Les pays en développement connaissent depuis quelques années, à l'instar des régions industrialisées autrefois, un phénomène appelé de "transition épidémiologique".



Le mode de vie, notamment l'alimentation, joue un rôle important dans les facteurs de risque des pathologies "nouvelles". Dans les pays du Maghreb, notamment en Algérie, les légumes et les poissons forment d'excellentes sources de santé. Mais leur consommation diminue, de même que celle des céréales, notamment au profit des viandes et des volailles. Les maladies chroniques (cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète, obésité), qui causent 88% des décès dans les pays industrialisés, atteignent maintenant quelque 40% dans les pays émergents. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 63% des diabétiques vivent dans les pays en développement (alors qu'ils y étaient très rares il y a vingt ans) et l'on en prévoit 75% en 2025. Les cancers et les maladies cardio-vasculaires sont devenus la première cause de mortalité dans le monde. Ces dernières ont tué deux fois plus que les maladies infectieuses depuis les années 80.

Partout dans le monde, la transition épidémiologique a été impulsée par deux phénomènes majeurs, le développement socio-économique et les progrès de la médecine, qui ont fait reculer les causes traditionnelles de la morbidité. Les maladies chroniques touchent aujourd'hui plus de 60% des Algériens. Faut-il stigmatiser ce phénomène comme un prix "négatif" payé à la modernité ? Cela traduit plutôt le fait que, grâce à une politique sanitaire et démographique efficace, le taux de mortalité (surtout infantile) a fortement baissé depuis la dépendance et que l'espérance de vie en Algérie passe à 76 ans, alors qu'elle était estimée à 70,5 ans (72 pour les femmes et 69 pour les hommes). Mais il est vrai que de nouveaux problèmes apparaissent. Ainsi, la situation épidémiologique des cancers est intermédiaire entre celles des pays développés et en développement.

On sait que le mode de vie, notamment l'alimentation, joue un rôle important en tant que facteur de risques de ces pathologies, et celle-ci a évolué. En Algérie, Les maladies transmissibles, autrefois première cause de morbidité et de décès, cèdent désormais la place aux pathologies non transmissibles, chroniques et/ou induites par le mode de vie, spécifiques des pays industrialisés. Avec les maladies cardiovasculaires en tête. Les premiers résultats globaux d'une étude du nom TAHINA, réalisée afin de comprendre la transition épidémiologique dans les pays du Maghreb, donnent une proportion de 58 à 67% en Algérie. Les maladies cardio-vasculaires viennent largement en tête, avec environ un quart de l'ensemble des décès.

L'enquête a duré deux semaines, sur un échantillon représentatif d'établissements hospitaliers dans chaque Wilaya (région administrative). 21 560 hospitalisations (dont 3 887 accouchements) ont pu être étudiées dans un temps très court. Elle a permis de compléter la vision fournie par les statistiques nationales de la morbidité globale selon les décès. Les traumatismes et accidents formaient environ 10% des hospitalisations au cours de cette

période. Hors accouchements, les affections transmissibles, périnatales, maternelles et de carences nutritionnelles en représentaient 28%. Les maladies non transmissibles atteignaient plus de 50% - dont 24% pour les troubles de l'appareil digestif, 13% pour les affections des voies respiratoires et 12% pour les maladies cardio-vasculaires. Une transition bien trop rapide. L'invitation à la modernité alimentaire en Afrique du Nord pourrait être la cause de ces perturbations. Pour prévenir, il faut, en effet, savoir. La première chose à faire donc est une enquête bien conduite afin d'appréhender, mesurer, comprendre les différents éléments "quotidiens" qui se trouvent en amont de ces changements : consommation de tabac (notamment chez les jeunes), évolution de l'obésité, transformation des habitudes alimentaires, conditions de vie urbaines et rurales, etc. Pour imaginer une politique de santé réaliste, il faut préciser le coût de ces maladies "nouvelles" (dont la prise en charge est onéreuse), évaluer tous les avantages de la prévention, étudier les éventuelles leçons que l'on peut tirer de l'expérience des pays industrialisés

Haut

Les chiffres en Algérie !

Les maladies chroniques toucheraient environ 14 millions d'algériens selon les professionnels de la santé qui estiment que le gouvernement doit lancer de larges campagnes de sensibilisation auprès de la population algérienne pour freiner l'augmentation inquiétante du nombre de malades.

Ainsi l'Algérie compte 7 millions d'hypertendus selon certaines études rendues publiques cette année. Notre pays compte également 5 millions de personnes souffrant d'arthrose dont 3 millions sont atteintes de polyarthrite.

Selon le chef de service de pneumologie et d'allergie du CHU Beni-Messous, à Alger, et président de la société maghrébine d'asthme clinique, le professeur Habib Douagui, 4,5 millions d'Algériens sont atteints d'allergies dont 2 millions d'asthmatiques. Pour la société algérienne de diabétiques (SAD), 1,5 million de diabétiques de type 2 dont 10 % d'insulinodépendants sont comptabilisés en Algérie alors que plus de un million de nos compatriotes sont atteints de diabète mais ignorent leur maladie. Environ 300 000 personnes souffrent d'épilepsie dont une majorité d'enfants "en âge scolaire" sont recensées. Dans le domaine psychiatrique, les seuls chiffres du ministère de la Santé disponibles remontent à 2002 et révèlent que 155 000 personnes souffrent de problèmes psychiatriques. Considéré comme une maladie pratiquement irréversible, le cancer touche 26 000 personnes en Algérie. Les chiffres qui datent de cette année précisent que 13 400 femmes et 12 700 hommes sont recensés dans les différentes structures sanitaires pour des cancers divers.

Les femmes sont plus touchées que les hommes avec un taux d'incidence de 53 % contre 47 % pour les hommes. Entre 70 à 80 nouveaux cas de cancers pour 100 000 habitants sont recensés annuellement en Algérie. Les médecins notent qu'il est primordial de lutter contre les facteurs générant les maladies chroniques si l'on veut, à défaut de pouvoir les stopper, limiter les dégâts dans une société vieillissante

JOURNAL D'UN MÉDECIN

«Je souffre certes de l'hépatite C, mais j'ai droit aux soins !»

L'hépatite C est une maladie virale chronique dans la majorité des cas qui touche le foie et qui se transmet par contact avec le sang d'une personne infectée (transfusion sanguine, en milieu hospitalier...).

Plus de 320 000 cas d'Hépatite C en Algérie, selon une étude, réalisée par le ministère de la Santé, sur un échantillon d'une population de six wilayas de l'Est algérien, qui a donné une prévalence de 3,43 %.

Un chiffre assez alarmant, surtout si l'on sait que cette pathologie pourrait conduire la personne porteuse du virus à une cirrhose du foie, voire à un cancer du foie. Les malades atteints de cette affection souffrent non seulement de leur maladie mais aussi des défaillances de la prise en charge, le coût trop élevé des médicaments et des bilans qu'ils doivent réaliser à chaque fois pour contrôler l'évolution de leur mal ! Se s'ajoute à ça, la difficulté d'accès à la médication. Je vais vous raconter l'histoire d'un malade qui souffrait de l'hépatite C et qui un jour avait une rage de dents.



Ce dernier s'est présenté chez un dentiste et l'a prévenu de sa maladie. Alors, le dentiste a refusé de lui faire l'extraction dentaire sous le prétexte qu'il n'avait pas le matériel nécessaire! Mais de quel matériel, ce dernier parlait ? Il suffit de bien nettoyer et de stériliser le matériel qui a été en contact direct et indirect avec la salive, le sang et les muqueuses du patient (p.ex. reflux ou aspiration de la salive). Et cette opération doit se faire de manière systématique car tout malade doit être considéré comme porteur de ces maladies transmissibles. Et être prévenu doit nous faire prendre plus de précautions et non fermer la porte devant des malades qui souffrent déjà tellement. Je continue l'histoire de notre malade qui est partie voir un deuxième puis un troisième dentiste mais aucun n'avait accepté de soulager ses douleurs. Et Dieu sait qu'une rage de dent, ça fait mal. Alors il décida de voir un autre et de ne rien lui dire à propos de sa maladie ! Ce dernier le soigna et voilà ! Que préféreriez-vous que les dentistes avertis le soignent et prennent leurs précautions ? Ou bien le pousser à faire ce qu'il a fait. Moi je crois que ce n'est guère de sa faute mais c'est celle de ces praticiens qui fuient leurs responsabilités. Et ce n'est qu'un exemple, sans parler des interventions chirurgicales, des accouchements et autres... qu'elles soient atteintes de SIDA ou d'hépatite C, toute personne a le droit aux soins !

Par L. Baiche.

Haut

LIBERTE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Edition du Dimanche 08 Avril 2007

Actualité

L'Algérie sera dotée d'un système d'alerte en cas d'épidémie

Journée Mondiale de la santé

Par : Betina Souheila



Le règlement sanitaire international mis en œuvre par l'OMS entrera en vigueur en Algérie, ainsi que dans 45 autres pays africains, à partir du 15 juin prochain.

“La sécurité sanitaire internationale” a été le thème retenu, cette année, lors de la célébration de la Journée mondiale de la santé qui s'est tenue, hier, à l'université Émir-Abdelkader à Constantine. À cet effet, le docteur Luis Sambo, directeur régional de l'OMS, a invité, dans un message lu par le représentant de l'OMS en Algérie, “les États membres de la région africaine à se joindre au reste du monde pour célébrer la Journée mondiale de la santé 2007 et à redoubler d'effort pour investir dans la santé et bâtir un avenir plus sûr pour tous”. Et d'ajouter : “Le choix de ce thème est tout indiqué, compte tenu de la menace que fait planer sur la sécurité sanitaire internationale la résurgence sans précédent de maladies transmissibles telles que le VIH/sida, la tuberculose ou plus récent la grippe aviaire.” Aussi, afin de prévenir d'une éventuelle menace de grippe aviaire, ou toute autre épidémie, le représentant de l'OMS en Algérie, le docteur Nourredine Dekkar en l'occurrence, a annoncé lors de son allocution que “le règlement sanitaire international mis en œuvre dans le cadre du programme de surveillance intégrée de la maladie et riposte, révisé par l'OMS en mai 2005, entrera en vigueur en Algérie, ainsi que dans 45 autres pays africains à partir du 15 juin prochain”. Il explique : “Le règlement insiste sur la nécessité d'activités de détection, de confirmation et de recherche précoces, ainsi que d'une riposte rapide à toute urgence de santé publique de dimension internationale.”

En effet, pour le conférencier, une épidémie comme le sida ou la grippe aviaire peut constituer “une urgence de santé internationale”. L'épidémie du SRAS, qui s'est déclarée en Asie en 2003, et celle de la grippe aviaire, en 2006, ont prouvé à plus d'un titre que les compétences en matière d'organisation sont essentielles pour faire face à de telles crises. Et que seul un pays ne peut gérer une épidémie d'une telle ampleur. Et pour cause, la prise en charge de l'épidémie du SRAS a englouti, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, un budget de près de 60 milliards de dollars, soit plus que la recette pétrolière algérienne enregistrée en 2006. C'est ce qui a amené l'OMS à procéder à une révision du règlement sanitaire, lors de sa cinquante-huitième assemblée mondiale de la santé, tenue en mai 2005. L'organisation a, en effet, exigé la mise en place d'un réseau mondial d'alerte et d'action dans tous les pays, qui intervient avec efficacité en cas d'épidémie. Ce réseau est composé d'établissements scientifiques des États membres de l'OMS, de laboratoires, d'organismes du système des Nations unies et des organisations internationales non gouvernementales humanitaires et enfin de la Croix-Rouge. L'objectif du réseau GOARN est d'assister les pays dans leurs efforts de lutte contre des maladies contagieuses qui ne connaissent pas de frontières. “Aucune institution ni aucun pays n'a toutes les capacités pour répondre seul à une urgence de santé publique”, a conclu le professeur Dekkar.

Betina Souheila

AMAR TOU À PROPOS DE LA PROPAGATION DE NOUVELLES MALADIES

«Le contrôle aux frontières est insuffisant»

08 avril 2007 - Page : 6

Le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière propose le renforcement de la collaboration transnationale pour lutter contre ce phénomène.

Dans le contexte actuel de menaces globales croissantes pour la santé publique, qu'il s'agisse du Sras, de la grippe aviaire, du VIH/sida, le contrôle au niveau des frontières est insuffisant. C'est ce qu'a déclaré hier, le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Amar Tou. Intervenant en marge de la célébration de la Journée mondiale de la santé, organisée à l'Institut Pasteur d'Algérie, le ministre a insisté sur la collaboration entre les pays dans la lutte contre ces maladies. Notons que l'Algérie est dotée de six centres de contrôle sanitaire aux frontières, à Tamanrasset (02), El-Oued (02), Illizi (01) et Tindouf (01). D'ailleurs, la Journée mondiale de la santé et le rapport sur la santé dans le monde sont placés cette année sous le thème de la sécurité sanitaire internationale.

La Journée mondiale de la santé 2007 donnera à la communauté internationale une occasion idéale de réfléchir à l'interdépendance croissante entre la santé et la sécurité, ainsi qu'à la nécessité d'investir dans la santé pour bâtir un avenir plus sûr, selon M.Tou. Aussi, le ministre estime que le principe de la santé c'est d'abord la pratique. Malheureusement, a-t-il soulevé, la définition de la santé a été transformée dans notre pays à la santé de soins. «*C'est pour rétablir cette vérité que nous sommes en train de remettre les principes de la carte sanitaire*», lancera le premier responsable du ministère de la santé. Une stratégie qui s'articulera autour d'un axe essentiel, celui du rapprochement des structures de santé de la population.

A ce propos, le ministre avait souligné, récemment, que la majorité des centres de santé nationaux pourraient être transformés en polycliniques pour alléger la surcharge au niveau des Centres hospitalo-universitaires (CHU).

De ce fait, selon le ministre, la structure de base du secteur ne sera plus le centre de santé mais la polyclinique.

Ce qui, de l'avis de tous les spécialistes, permettra une meilleure réponse aux besoins, en matière de santé, de la population. «*Nous allons vers l'autonomisation des polycliniques et centres de soins*», a-t-il ajouté. L'élaboration d'une nouvelle carte sanitaire assurera notamment une répartition équitable des ressources publiques et privées et prendra en charge les maladies les plus répandues dans le pays, et relancera la santé de proximité avec des équipes mobiles. Paradoxalement, les spécialistes s'accordent à dire que les structures sanitaires ne sont pas suffisamment dotées en moyens matériels et humains et ne pouvant prendre en charge correctement les malades dont le nombre ne cesse de progresser annuellement. Aussi, le ministre s'engage à doter les centres de soins, au nombre de 773 à travers le pays, de tous les moyens nécessaires dans les spécialités, entre autres, la pédiatrie, la chirurgie, la médecine interne, de services d'obstétrique et de cabinets dentaires.

Fatiha AMALOU